

Un hôpital de proximité sans dépassement d'honoraires pour notre secteur

Fermeture d'hôpitaux, dépassement d'honoraires : la machine à exclure

Au lieu d'assurer un système de santé public performant et accessible à tous, l'Agence régionale de santé (ARS) en organise son démantèlement. Pour l'ARS, deux hôpitaux suffisent pour les Yvelines: un au sud, à Versailles, l'autre au nord, à Poissy.

À **Maisons-Laffitte**, notre hôpital de proximité, le CHC, « l'hôpital des Courses » a été bradé par J. Myard au groupe Korian. Ce n'est plus un hôpital, la chirurgie est fermée.

A **Poissy**, tous ceux qui ont fréquenté l'hôpital connaissent son état : locaux vétustes, personnel en sous-effectif et surchargé de travail. Cette situation met en cause la qualité des soins.

Avec la disparition progressive du service public, la généralisation des dépassements d'honoraires et le non-remboursement de médicaments, de plus en plus de personnes renoncent à se soigner.



Collectif **Un Hôpital Public pour Sartrouville et Environs**

mail : hopuse@free.fr

participant à la coordination nationale des hôpitaux et maternités de proximité

La santé : un même droit pour tous ?

Si le maire de Sartrouville, Pierre FOND regrette la désertification médicale du secteur, pourquoi a-t-il fermé le **centre de santé Maurice-Berteaux**, qui fonctionnait à la satisfaction de tous, avec le tiers-payant, et sans dépassement d'honoraires ?

Il annonce la construction d'un relais de la clinique de l'Europe dont nous connaissons tous les dépassements d'honoraires. Il

s'agirait de permettre l'installation des médecins qui font défaut à la ville. Tout laisse à penser qu'il s'agira de praticiens aux honoraires libres partiellement remboursés aux patients (secteur 2).



Les élus doivent s'engager

Nous avons écrit aux maires de Sartrouville, Houilles, Carrières, Achères, Montesson, pour leur demander de recevoir notre collectif. À ce jour, seul Alexandre JOLY, maire de Houilles, nous a reçus : il nous a fait savoir qu'il était favorable à l'ouverture dans notre bassin de vie d'un établissement hospitalier sans dépassements d'honoraires. Le collectif enregistre avec satisfaction cette prise de position. Nous demandons aux autres élus contactés de nous recevoir.

Pour des soins accessibles à tous,

DEBAT PUBLIC

mercredi 30 septembre, 20h30

salle du 14-Juillet, rue Henri-Dunant,
Centre Administratif à Sartrouville